

NÉGOCIATION ANNUELLE OBLIGATOIRE (NAO) – DERICHEBOURG SNG

28,2 millions pour les actionnaires

0,3 % pour les salarié-e-s



Propositions par la direction :

- Augmentation de tou-te-s les salarié-e-s de 0,3% du salaire de base.
- Augmentation individuelle (« à la tête du client ») de 0,3% du salaire de base.
- Afficheurs d'Île-de-France : intégration d'une partie de la prime trimestrielle (230€ sur les 530€) dans leur salaire brut et maintien de l'autre partie en prime trimestrielle (300€).
- Afficheurs et agents de maintenance de province : augmentation de la prime trimestrielle de 265€ à 300€.



En clair, pour un salaire de base de 1.500 € bruts par mois (hors prime d'ancienneté) :

- Afficheurs d'Île-de-France : demain, je gagnerai 1.580,50€ bruts par mois + 300€ de prime trimestrielle.
- Afficheurs et agents de maintenance de province : demain, je gagnerai 1.504,50€ bruts par mois + 300€ de prime trimestrielle.
- Magasiniers, agents de production, administratifs, chefs d'équipe, contremaîtres et RBT : demain, je gagnerai 1.504,50€ bruts par mois + 300€ de prime trimestrielle.

La direction veut aussi multiplier les fonctions des afficheurs : affichage, mais aussi montage des arbres à vent, des meubles, des drapeaux... Et pourquoi pas des arbres à boule pour les collectivités au moment de Noël!!!

Qui va être à l'exécution ? Qui va superviser ? On a déjà la réponse. Et tout ça, sans augmentation réelle de salaire ! L'expertise des salarié-e-s ne serait-elle pas valorisable ?

Nous n'accepterons pas le recul salarial des afficheurs d'Île-de-France, ni la faible augmentation de salaire de 0,3%. Nous avons encore le souvenir des effets de la mensualisation du treizième mois...

La CGT appelle à la mobilisation et revendique :

- un seuil minimum de 30€ d'augmentation générale,
- des primes trimestrielles d'un montant de 530€ pour les afficheurs de province,
- la revalorisation des primes de 50€ pour les autres métiers,
- des objectifs négociés dans le cadre de la NAO,
- l'embauche des intérimaires à la Courneuve.

Après concertation des salarié-e-s, Info'Com-CGT appellera à la grève pour défendre l'emploi et nos rémunérations.



A VOUS, LA PAROLE !